

LA DIRECTION DE DERICHEBOURG SNG EST AUX ABOIS...

LA JUSTICE SOCIALE, ELLE LA COMBAT !

Dans le climat social actuel qui pose notamment la revendication d'augmentation des salaires, la direction de Derichebourg SNG tente de discréditer notre syndicat par tous les moyens.

Les élus du comité d'entreprise ont décidé à la majorité de lancer une expertise afin de comprendre pourquoi nous ne bénéficions pas plus des richesses que nous avons produites et de la réelle stratégie de l'entreprise.

Nous souhaitons avoir tous les éléments d'explication sur l'utilisation de l'argent que nous faisons gagner à la société, sur le non-remplacement des salariés licenciés, sur la dégradation de nos conditions de travail, sur le refus des augmentations collectives de salaire...

Chaque année, la direction utilise les déficits qu'elle organise pour ensuite justifier la fermeture de plateformes, le transfert de site, la suppression totale ou partielle des primes, le refus d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail...

La direction, son staff complet, certains cadres et responsables prêchent contre les expertises du comité d'entreprise. Que veut-elle cacher ? Pourquoi ne veut-elle pas fournir les informations nécessaires à vos représentants qui permettraient d'expliquer le carnet de route que lui ont fixé les actionnaires ?

La direction dénigre ces expertises, mais aurait pu engager une procédure juridique afin de faire invalider le droit d'alerte que nous avons déclenché. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?

Surement parce que nous avons raison de le déclencher.

Le comité d'entreprise a aussi abordé sur le budget prévisionnel des œuvres sociales 2018/2019. Là aussi, la direction, aidée d'élus CFDT dénigrent les décisions adoptées.

Nous tenons à préciser que les élus Info'Com-CGT ont tenu, cette année, à augmenter les prestations pour les non-cadres, à ajouter de nouvelles prestations : chèques cadeaux, chèques fête des mères, villégiature, car scolaire, cantine...

Il nous paraît important de rétablir une certaine justice sociale par le biais de prestations des œuvres sociales alors même que la direction refuse les augmentations collectives de salaire, tout en garantissant des droits à tous les salariés.

La direction, aidée de certains cadres, milite contre notre politique. Malgré le dénigrement de la direction et de ses collaborateurs, nous continuerons tant que vous nous le permettrez de vous donner satisfaction. Nous pensons qu'il faut partager un peu plus les richesses que nous produisons et donner plus à ceux qui gagnent moins que les autres. Cette politique de justice sociale qui contre la politique salariale injuste de la direction, nous l'assumons totalement.

En espérant que ce nouveau prévisionnel vous convienne, vos élus Info'Com-CGT vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous assurent de leurs soutiens, pour défendre vos intérêts et de dignes conditions de travail.

PRESTATIONS DU CE

- **Chèque Noël**
Maximum légal exonéré de cotisations : 166 €
non-cadres : 160 €
cadres : 50 €
- **Chèque Fête des mères ou des pères**
Maximum légal exonéré de cotisations : 166 €
non-cadres : 80 €
cadres : 30 €
- **Chèque Cinéma**
non-cadres : 70 % de prise en charge
cadres : 50 % de prise en charge
- **Chèque Vacances**
non-cadres : 75 % de prise en charge / 200 €
cadres : 25 % de prise en charge / 100 €
- **Voyage vol sec**
non-cadres : 180 €
cadres : 50 €
- **Villégiature été ou escapade week-end**
non-cadres : 300 €
cadres : 50 €
- **Activité sportive**
non-cadres : 150 €
cadres : 50 €
- **Sortie scolaire, garderie, crèche**
non-cadres : 200 €
cadres : 50 €...